

La Piste des Loups d'Éclaiques (version longue)



Visorando



Trace n° 1986588

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Partez sur la piste des loups... à travers un circuit de 8km au départ du joli village d'Éclaiques. Traversez Limont-Fontaine et Écuélin. De jolis paysages et patrimoine bâti vous attendent, dont le château d'Éclaiques et d'Écuélin.

Durée	2h 15	Difficulté	Moyenne
Distance	7,59 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	39 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	41 m	Commune	Éclaiques (59330)
Point haut	182 m	Région	Avesnois
Point bas	147 m		



Description

Départ de la Mairie d'Éclaiques. Petit parking devant l'église.

(D/A) Dos à l'église, partez à droite, Rue du Moulin et rejoignez le premier départ de chemin à gauche.

(1) Suivre celui-ci et continuez tout droit sur la Rue des Falizes. À Limont-Fontaine, prolongez la rue par un sentier sur une soixantaine de mètres et atteindre la route (D307).

(2) Poursuivez à gauche. À la sortie du village, laissez la D307 et suivez à droite la Rue d'Écuélin. Au carrefour suivant, faites quelques dizaines de mètres à droite jusqu'à la patte d'oie au niveau du panneau de sortie d'agglomération.

(3) Continuez à gauche et passez le Ruisseau d'Écuélin. Plus loin, laissez une route à gauche et au carrefour avec un îlot végétal et un calvaire, continuez à gauche.

(4) Une cinquantaine de mètres avant une maison, prenez le chemin herbeux à gauche qui longe une haie de quelques arbres.

(5) Au bout de celui-ci, prenez à gauche la Rue du Château puis continuez vers la droite, Rue de la Fontaine puis encore à droite, Rue de la Louveterie.

(6) À la D121, virez à gauche.

(7) À la Chapelle des Berceaux, prenez à droite sur la Rue du Calvaire et regagnez le village d'Éclaiques et la mairie **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Mairie d'Éclaiques**
| N 50.203365° / E 3.932709° - alt. 163 m - km 0
- 1 Chemin à gauche**
| N 50.204165° / E 3.932381° - alt. 161 m - km 0.09
- 2 D307, à gauche**
| N 50.207743° / E 3.922881° - alt. 147 m - km 1.01
- 3 Bifurcation, à gauche**
| N 50.202689° / E 3.912769° - alt. 158 m - km 1.97
- 4 Chemin herbeux à gauche**
| N 50.19278° / E 3.900645° - alt. 173 m - km 3.47
- 5 Rue du Château, à gauche**
| N 50.191866° / E 3.903435° - alt. 170 m - km 3.69
- 6 D121, à gauche**
| N 50.189991° / E 3.916159° - alt. 182 m - km 4.91
- 7 Chapelle des Berceaux, à gauche**
| N 50.202306° / E 3.918251° - alt. 165 m - km 6.49
- D/A Mairie d'Éclaiques**
| N 50.203411° / E 3.932725° - alt. 163 m - km 7.59

Informations pratiques

Il s'agit d'un circuit réalisé par la municipalité d'Éclaiques et d'Écuélin. Il n'est pas inscrit au PDIPR.

Une version courte (5 km) existe. Le point de départ est l'église d'Écuélin.

Au **(7)**, tourner à gauche et emprunter le chemin d'Aymeries. Regagner le **(3)** et la Rue du Calvaire.

A proximité

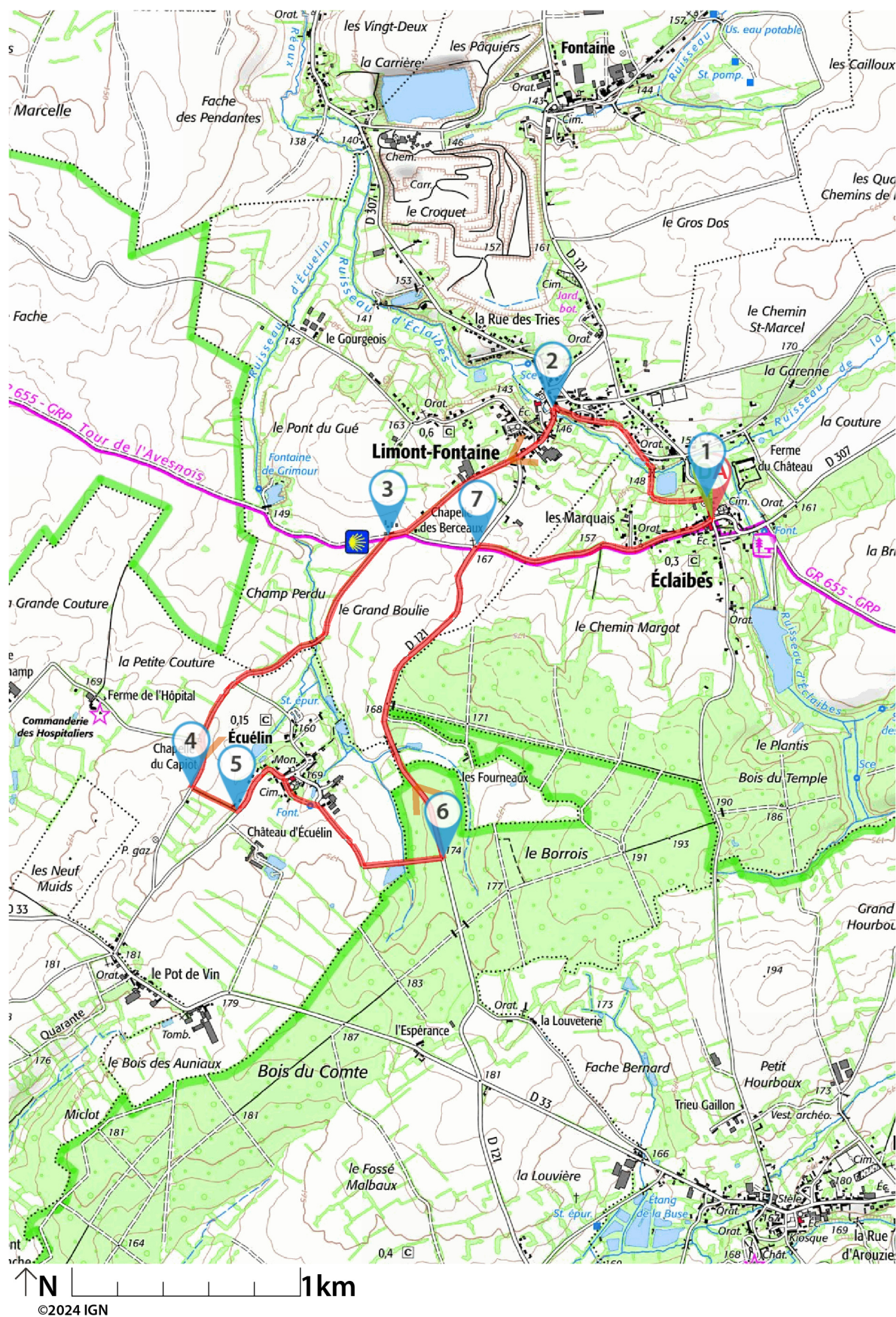
Vous allez passer à proximité du Château d'Éclaiques et d'Écuélin. Il s'agit de propriétés privées : vous ne pouvez pas rentrer mais vous pouvez admirer ces magnifiques façades en pierre bleue et en briques.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-piste-des-loups-d-eclaiques-version-lo/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

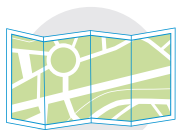
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



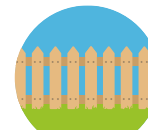
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.